Alvéa

Une marque de TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

FACTURE N°
FL06031755

N° CLIENT	DATE
81486474	27/01/2026

POUR NOUS CONTACTER

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST
66 RUE ACTIPOLE LES TOURS
46400 ST LAURENT LES TOURS

Tél. : 05 65 38 18 96
entreprises.lim@pso.totalenergies.com

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT		P.U. NET HT	MONTANT HT

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA		MONTANT TOTAL
. CHEQUE 25j nets	1682,61	20 %	336,52	€ HT	1682,61 €
				€ TVA	336,52 €
ÉCHÉANCE 21/02/2026				NET À PAYER ▶	**2 019,13 €**

TotalEnergies

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST **477 BOULEVARD ALFRED DANEY** **BP 47** **33028 BORDEAUX CEDEX**	**N° CLIENT** 81486474	**N°** FL06031755
	DATE 27/01/2026	**NET À PAYER** **2 019,13**

655596 3323 1250 2/ 2 4